

ELECTION du MAIRE :

Le Président, en application de la loi du 5 Avril 1884, invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du Maire.

Le dépouillement a donné le résultat ci-après:

Nombre de votants	<u>16</u>
Suffrages exprimés	<u>16</u>

M. Jules OLIVIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé:

MAIRE DE LA VILLE DE ST-DENIS

Il prend place au fauteuil de la présidence au milieu des applaudissements.

Il a été procédé ensuite, sous la Présidence de M. Jules OLIVIER, élu Maire, à l'élection des Adjointes:

ELECTION DU PREMIER ADJOINT :

Candidat: M. VALLON HOARAU Maxime.

Le dépouillement a donné le résultat ci-après:

Nombre de votants 16
=====

Suffrages exprimés 16
=====

M. VALLON HOARAU Maxime ayant obtenu la majorité absolue
a été proclamé:

PREMIER ADJOINT.

ELECTION DE DEUILLE AUJOURD'HUI

Candidat: M. PARIS Raymond.

Le dépouillement a donné le résultat ci-après:

Nombre de votants	16
Suffrages exprimés	16

M. PARIS Raymond ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT :

Candidat: M. GUINOT Alix.

Le dépouillement a donné le résultat ci-après:

Nombre de votants 16

Suffrages exprimés 16

M. GUINOT Alix ayant obtenu la majorité absolue a été
proclamé:

TROISIEME ADJOINT.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT:

Candidat: M. VELOUPOULLE Antoine.

Le dépouillement a donné le résultat ci-après:

Nombre de votants 16

Suffrages exprimés 16

M. VELOUPOULLE Antoine ayant obtenu la majorité absolue a été
proclamé: QUATRIEME ADJOINT.

ELECTION DES ADJOINTS SPECIAUX:

1°) ELECTION de l'ADJOINT SPECIAL de STE-CLOTILDE:

Candidat: M. MAUREAU Charles.

Le dépouillement a donné le résultat ci-après:

Nombre de votants 16

=====

Suffrages exprimés 16

=====

M. MAUREAU Charles ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

ADJOINT SPECIAL de STE-CLOTILDE

2°) ELECTION de l'ADJOINT SPECIAL de la MONTAGNE:

Candidat: M. COLLET Edouard.

Le dépouillement a donné le résultat ci-après:

Nombre de votants 16

Suffrages exprimés 16

clamés: M. COLLET Edouard ayant obtenu la majorité absolue a été pro-

ADJOINT SPECIAL de la MONTAGNE.

3°) ELECTION de l'ADJOINT SPECIAL de ST-FRANCOIS:

Candidat: M. DE LA HOGUE Amédée.

Le dépouillement a donné le résultat ci-après:

Nombre de votants 16
=====

Suffrages exprimés 16
=====

M. de la HOGUE Amédée ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé.

ADJOINT SPECIAL de SAINT-FRANÇOIS.